



La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 13-mars-2023 Date de révision 13-mars-2023 Numéro de révision 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Product identifier

Code produit 31552/30382

Nom du produit GC2 Grinder Cleaner

CLP unique formula identifier

(UFI)

P907-05CH-G10N-WMRS; 5MSM-63E6-V00K-4SKJ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyeur moulin à café

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Cafetto

Adresse du fournisseur 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia

Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;

9 Raffles Place, #27-00 Republic Plaza, Singapore 048619

37-38 Long Acre, WC2E 9JT, London, U.K.

Numéro de téléphone du

fournisseur

Australia: +61 8 8245 6901 New Zealand: 0800 772 227 Singapore: 800 616 3122

EU: +31 70 353 8142 UK: +44 20 7193 7370

E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency telephone Aucune information disponible

Emergency telephone Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

Australie	000
ÉTATS-UNIS	15 ou autre numéro d'urgence
Royaume-Uni	999

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Label elements

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.3. Other hazards

Aucune information disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les

paupières. Consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la

manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de

matière d'hygiène sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations identifiées

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de

(RMM) sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposure Limits Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes

réglementaires locaux

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales

d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation,

une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueGranulesAspectMarronOdeurterreuse

CouleurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode

PHAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Point de fusion / congélationAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Point / intervalle d'ébullitionAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Point d'éclairAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Taux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Inflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Limites d'inflammabilité dansAucun(e) connu(e)

l'air

Limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité

Limite inférieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucun(e) connu(e) Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage : Not applicable Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement
Masse molaire
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Remarques Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Au

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques

Aucun(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue

100% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue

(poussières/brouillards)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2 Information on other hazards

11.2.1 Endocrine disruptive properties

Endocrine disruptive properties No information available

11.2.2. Other information

Autres effets néfastes Aucune information disponible

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties No additional information

12.7. Other adverse effects

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

conformément aux réglementations environnementales.

Aucune information disponible. Emballages contaminés

Section 14: Transport information

IMDG/IMO Sans objet Sans objet 14.1 UN number or ID number Sans objet 14.2 UN proper shipping name 14.3 Transport hazard class(es) Sans objet

Sans objet 14.4 Packing group 14.5 Marine pollutant Sans objet Aucun(e)

14.6 Special precautions for

user

14.7 Maritime transport in bulk Aucune information disponible according to IMO instruments

RID Sans objet 14.1 UN number or ID number Sans objet 14.2 UN proper shipping name Sans objet 14.3 Transport hazard class(es) Sans objet

14.4 Packing group Sans objet 14.5 Environmental hazards Sans objet 14.6 Special precautions for Aucun(e)

user

ADR Sans objet 14.1 UN number or ID number Sans objet

14.2 UN proper shipping name Sans objet

14.3 Transport hazard class(es) Sans objet 14.4 Groupe d'emballage Sans objet

14.5 Environmental hazards Sans objet 14.6 Special precautions for Aucun(e)

user

Sans objet IATA 14.1 UN number or ID number Sans objet

NON REGULATED 14.2 UN proper shipping name

14.3 Transport hazard class(es) Sans objet 14.4 Packing group Sans objet 14.5 Environmental hazards Sans objet 14.6 Special precautions for Aucun(e)

user

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

Méthode de classification

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande) Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la

sécurité

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 13-mars-2023

Date de révision 13-mars-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité